Valorisation des déchets : un écosystème en cours de constitution

■ D'après les chiffres les plus récents du Secrétariat d'Etat chargé du développement durable, 8% à 10% des déchets ménagers sont recyclés ■ Le taux de collecte professionnalisée est de 85,2% contre 44% en 2008 ■ 33 plans directeurs de gestion des déchets sur 64 achevés.

eadership en Afrique en matière d'énergies renouvelables, organisation de la COP22, lancement du processus d'intégration du marché carbone, adoption par le gouvernement, les entreprises publiques et privés de plusieurs feuilles de route relatives au développement durable..., la marche du Maroc vers la transition écologique semble inéluctable. Dans ce sillage, l'épineuse question de la valorisation des déchets est également dans l'agenda du gouvernement, à en croire le cabinet du Secrétariat d'État chargé du développement durable (SEDD). Même écho du côté des professionnels du recyclage qui se sont désormais rassemblés, tous secteurs confondus et pour la première fois, au sein de la Coalition pour la valorisation des déchets (Covad). Créée en avril 2016, cette associa- : tion rassemble institutionnels (SEDD, ministère de l'industrie et du commerce, ministère de l'intérieur), le privé via la CGEM ainsi que les élus à travers l'Association des présidents des Conseils commu-

Concrètement, un écosystème recyclage est en cours de constitution au sein de la Covad avec comme objectif principal d'endiguer l'infor-

naux (APCC).



mel qui domine le secteur. un préalable pour que les filières de valorisation se développent et que le terrain soit préparé pour la montée en puissance des centres de tri et de recyclage au niveau des communes et des zones industrielles. Selon Moncef Charai, membre de la Covad et président de l'Association marocaine de recyclage et de valorisation des déchets plastiques (AMRP), l'éco-

LA CAPACITÉ DE MISE EN CENTRE D'ENFOUISSEMENT ET DE VALORISATION (CEV) A ATTEINT 60,38% CONTRE 10% AVANT 2008

système, qui ne concernait : réflexion, toutes les parties au début que le plastique avant d'être ouvert sur les autres secteurs, v-mel via le statut d'auto-entrepreneurs.

Le gap de compétitivité entre recycleurs de l'informel et ceux du formel est de 30%

«L'idée est de rendre le formel plus attractif. A ce jour, le gap de compétitivité entre recycleurs de l'informel et ceux du formel est de 30%», argumente-t-il. «Des mesures incitatives seront accordées aux entreprises pour attirer les petits et grands opérateurs de l'informel. D'autres mesures restrictives à l'import et l'export des déchets sont prévues pour que les quantités produites au Maroc profitent aux industries locales», fait savoir Charai qui est également patron de Valplast, une société de recyclage de déchets plastiques post-industriels. «Il est inadmissible que le plastique utilisé par les équipementiers de l'automobile soit importé à 100% alors que le gisement est là», regrette notre interlocuteur. Selon lui, bien que ce projet soit en phase de prenantes ont une volonté d'aller de l'avant.

Parallèlement à ce projet d'écosystème, notre source au sein du SEDD soutient qu'à ce jour son département a signé des conventions avec cinq filières (batteries usagées, pneus usagés, huiles et lubrifiants usagés, papier et carton ainsi que celle des huiles alimentaires usagées et déchets de matières grasses). Objectif affiché, formaliser la mise en place et l'organisation de ces filières. «La mise en place de ces filières en concertation avec tous les parties prenantes est en cours», conclut-elle.

D'après les statistiques, les plus récentes du SEDD, le Programme national pour la gestion des déchets ménagers (PNDM) a permis de porter le taux de collecte professionnalisée à 85,2% contre 44% en 2008, année durant laquelle le programme avait été lancé. Pour sa part, la capacité de mise en Centre d'enfouissement et de valorisation (CEV) a atteint 60,38% contre 10%

RÉPARTITION DE LA PART DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS RECYCLÉS

Type de déchets	Quantité recyclée (tonnes/an)
Plastique	42 000
Papier/Carton	101 500
<i>Verre</i>	70 500
erraille	231 500
Caouatchouc	23 500
Aluminium	13 000
uivre	12 500
Bois	5 000
hiffons	500
otal	500 000

avant 2008.

Cette augmentation significative a pu être réalisée, d'après le SEDD, à travers la mise en place de 24 CEV; 15 autres sont en projet. Pour ce qui est de la réhabilitation des décharges non contrôlées, 45 décharges ont été réhabilitées à ce jour et 7 sont en

Trois centres de tri opérationnels

A ce jour, le Maroc compte trois centres de tri-recyclage. Près de Rabat, à Akrach, le centre de tri-recyclage d'Oum Azza a regroupé des chiffonniers -au sein d'une coopérative- de l'ancienne décharge non contrôlée de Rabat. Ils ont pu bénéficier d'une plateforme de tri manuel du plastique et de la ferraille et les déchets triés sont commercialisés par l'opérateur pour le compte de la coopérative.

A Casablanca, le centre de trirecyclage de Sidi El Bernoussi s'inscrit également dans une approche d'économie sociale et solidaire. Il repose sur une chaîne d'organisation complémentaire dont les principales composantes sont les éco-kiosques, structure de sensibilisation et d'encadrement des citoyens, la collecte et le transport des déchets par des moyens de transport appropriés (tricycles) et le centre de tri et de recyclage, doté d'équipements nécessaires pour le traitement et la valorisation des déchets avant d'être acheminés vers les recycleurs.

Un peu plus au Sud près de Marrakech, le centre de tri de Marrakech, qui a été mis en place au niveau du CEV de Marrakech, est prêt pour le fonctionnement et ferait l'objet, selon plusieurs sources locales, d'une inauguration

royale.

En plus de ces trois centre réalisés, 15 projets de centres de tri des déchets seront lancés et dont le financement est en cours de mobilisation à travers l'écotaxe sur les produits plastiques. Une source au sein de la Fédération de la plasturgie nous a précisé que des recycleurs hors plastique seront associés au projet dans le cadre de l'écosystème en gestation .

cours de travaux.

L'objectif est de valoriser 20% des déchets générés à l'horizon 2022

En ce qui concerne les plans directeurs de gestion des déchets, 33 sur 64 ont été déjà achevés et 24 sont dans la phase du choix du site tandis que 7 sont en cours de lancement.

«Au fur et à mesure de l'exécution du PNDM, il a été constaté une amélioration de la desserte et la réduction des impacts environnementaux, tout en assurant un enfouissement selon les normes et les standards internationaux, et en fermant et réhabilitant les décharges sauvages», commente notre source au sein du SEDD. «Cependant, la gestion des déchets ménagers et assimilés ne peut être considérée comme durable si elle ne s'appuie que sur l'enfouissement des déchets collectés. Par ailleurs, avec l'accroissement continu du nombre des décharges, l'acceptation sociale de ces sites de stockage contrôlés est de plus en plus difficile», poursuitelle. «En conséquence, le développement des filières est devenu incontestablement un des piliers d'une gestion

durable des déchets et reste la solution pour limiter l'étendue des décharges contrôlées et les conflits sociaux avec la population riveraine. Il contribue aussi à réduire les impacts environnementaux du secteur en réduisant la quantité de déchets à éliminer ou à traiter et à économiser les matières premières. Dans ce cadre, notre pays a clairement annoncé sa volonté de développer le recyclage dans le respect de la dimension sociale et environnementale. Il a défini un objectif stratégique de valoriser 20% des déchets générés à l'horizon 2022», conclut-elle ■ MEHDI JAOUHARI